

PROCÈS-VERBAL
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 30 SEPTEMBRE 2024

Date de la convocation : 23/09/2024.

Date d'affichage : 23/09/2024.

L'An Deux Mil Vingt-Quatre,
Le trente septembre,
à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances,
sous la présidence de Monsieur Gilles NOËL, Maire.

Présents : Mme Christiane BOCQUET, 1ère adjointe, Mme Anne-Marie BACHOLLET, 3ème adjointe, Mme Chantal GENTY, 4ème adjointe, Mesdames Jessaline BINET, Mélinda CORNE, Messieurs Benoit DEBRY, Michel PILOQUET, Patrick SAUTEREAU, Serge SOSIEWICZ.

Absents excusés :

Mme Florence AUCOIN a donné procuration à Mme Chantal GENTY.

M. Sébastien CIUDAD a donné procuration à Mme Christiane BOCQUET.

Mme Elisabeth LÉLU a donné procuration à M. Gilles NOËL.

M. Pascal RIALLOT a donné procuration à Mme Mélinda CORNE.

M. Frédéric ZALEWSKI a donné procuration à M. Patrick SAUTEREAU.

ORDRE DU JOUR :

1 **Nomination d'un secrétaire de séance.**

2 **Approbation du procès-verbal de la séance du 24 juin 2024.**

3 **ADMINISTRATION FINANCES**

- a) Travaux à l'école élémentaire, entreprise MICHEL SAS, avenant n° 3 au lot 1 « démolition, gros-œuvre, désamiantage, VRD ».
- b) Réseau de chaleur VARZY 2, police d'abonnement modificative n° 1 au service public de production, transport et distribution de chaleur de la chaufferie collective et du réseau de chaleur.
- c) Révision des tarifs de locations des salles du château et de l'hébergement à compter du 1^{er} janvier 2026.
- d) Demande d'acquisition d'un terrain communal rue des acacias.

4 **ADMINISTRATION GENERALE**

- e) Approbation du projet de Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) Nivernais Morvan.

5 **QUESTIONS DIVERSES**

Il a été dénombré dix conseillers présents et il a été constaté que la condition de quorum était remplie.

NOMINATION D'UN SECRÉTAIRE DE SEANCE

M^{me} Anne-Marie BACHOLLET a été nommée secrétaire de séance.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 24 juin 2024

Le procès-verbal de cette réunion a été approuvé par l'ensemble des conseillers municipaux. Il a été arrêté et signé en date de ce jour par Monsieur le Maire et la secrétaire de cette séance.

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS ACTÉES LORS DE LA RÉUNION

- 1) **Délibération n° 2024-47** – approbation de l'avenant n° 3 au lot n° 01 « démolition, gros-œuvre, désamiantage, VRD » du marché de travaux de rénovation de bâtiments de l'école élémentaire. Après acceptation de cet avenant de 5 600,00 € H.T., le montant du marché du lot n° 01 attribué à l'entreprise MICHEL SAS s'élèvera à 334 028,25 € H.T. soit 400 834,02 € T.T.C.
Approuvée à l'unanimité.
- 2) **Délibération n° 2024-48** – approbation de la police d'abonnement modificative n° 1 au service public de production, transport et distribution de chaleur de la chaufferie collective et du réseau de chaleur VARZY 2.
Suite à la passation des marchés de travaux pour la réalisation des ouvrages, le coût du projet évolue à la baisse. L'adjonction du dispositif de primes CEE au plan de financement du projet entraîne une baisse du coût du reste à charge pour le maître d'ouvrage. Le coût de la chaleur se voit donc diminué en conséquence pour l'ensemble des abonnés du futur réseau de chaleur. Deux sites sont également adjoints à la liste des bâtiments communaux raccordés au réseau de chaleur (la station-service et le logement communal situé 14 rue St-Pierre).
Approuvée à l'unanimité.
- 3) **Délibération n° 2024-49** – augmentation des tarifs de locations des salles et l'hébergement du site du château à compter du 1^{er} janvier 2026, prenant en compte une partie des hausses successives des factures d'électricité et de fuel survenues depuis plusieurs années. Ces tarifs n'avaient pas été révisés depuis le 6 mars 2020.
Approuvée à l'unanimité.
- 4) **Délibération n° 2024-50** – proposition de vendre le terrain communal cadastré AP n° 412 (246 m²) rue des acacias, au prix de 5,00 € le m², frais de notaire à la charge de l'acquéreur.
Approuvée à l'unanimité.
- 5) **Délibération n° 2024-51** – autorisation est donnée à Mme la Présidente de la Communauté de Communes du Haut Nivernais Val d'Yonne d'adhérer au futur syndicat mixte du Schéma de Cohérence territoriale (SCoT) Nivernais Morvan et de transférer la compétence SCoT et, le cas échéant la compétence PACAET, au syndicat mixte du SCoT Nivernais Morvan.
Approuvée à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

- ↳ Reversement de la compensation « part salaire » de la Dotation Globale de Fonctionnement aux communes membres de la CCHNVY :
La Communauté de Communes du Haut Nivernais Val d'Yonne procèdera, avant la fin de cette année, au versement d'une somme de 14 719 € en faveur de la commune de Varzy.
- ↳ Rentrée des classes :
Ecole Primaire Rex Barrat (élémentaire + maternelle) 154 élèves répartis dans les sept classes.
- ↳ Faucardage à l'étang :
L'arrachage de la végétation immergée a été effectué par l'entreprise PEV Environnement sur une durée de 8,5 journées. Pour un coût de 12 000,00 € TTC.
- ↳ Inscription affouage 2024 :
Les personnes intéressées par un lot de bois doivent s'inscrire en Mairie jusqu'au 18 octobre 2024 (dernier délai) moyennant le paiement de 15,00 € par foyer.
- ↳ Fréquentation en hausse au musée Auguste Grasset :
Au 30 septembre : 2011 visiteurs.
- ↳ Dépistage de la rétinopathie diabétique :
Le 9 octobre, de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30, dans les petits salons situés au château.
- ↳ Conférence le 12 octobre à 18 heures dans les petits salons du château :
Thème : les lacs du morvan.
- ↳ Musée : concert « Ode à la Bourgogne – chansons bourguignonnes de Maurice Emmanuel » :
Le vendredi 18 octobre à 18 h 30. En préambule, les classes de CM1 et CM2 de l'école Rex Barrat viendront réciter quelques poèmes issus de l'Anthologie des Poètes Nivernais 1914-1993.
- ↳ Espace jeux pour les jeunes enfants à l'entrée du château :
En phase de finalisation. Tous les jeux ont été livrés et seront installés courant du mois prochain par les services techniques communaux
- ↳ Marché de Noël :
Dimanche 1^{er} décembre.
- ↳ Repas des aînés :
Dimanche 8 décembre. La date d'inscription en Mairie sera communiquée aux habitants concernés par voie d'affichage et publiée sur panneau pocket.

L'ordre du jour épuisé, la séance est levée à 20 heures 07 minutes.

Transmis aux conseillers municipaux : le 04/10/2024

Affichage : le 04/10/2024

Le Maire,

Gilles NOUËVRE

